

**Municipalité de Rivière-à-Pierre  
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 10 décembre 2019 à 19h30 sous la présidence de madame Andrée St-Laurent, maire. En plus de madame le maire étaient présents madame la conseillère Danielle Ouellet et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Alain Lavoie et Jason Gauvin-Landry.

Mme Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe y assistait également.

Étaient absents : M. Patrick Delisle, conseiller et M. Jacquelin Goyette, conseiller

**1.1 Mot du maire**

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

**2019-12-176**

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

**2019-12-176**

**1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019**

Adoptée

Chacun des membres ayant reçu une copie du procès-verbal du 12 novembre dans les délais prévus, il y a dispense de lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019 tel que déposé.

Adoptée

**1.4 Rapport du maire, des services et des comités.**

**2019-12-178**

**1.5 Autorisation du paiement des dépenses du mois de novembre 2019**

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de novembre 2019. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 64 453,91 \$.

Adoptée

**2019-12-179**

**1.6 Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront au centre communautaire à compter de 19 heures 30, aux dates suivantes :

14 janvier	14 juillet
11 février	11 août
10 mars	8 septembre
14 avril	6 octobre
12 mai	10 novembre
9 juin	8 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément au code municipal.

Adoptée

2018-12-180

**1.7 Fermeture des bureaux pour la période des Fêtes du vendredi 20 décembre 2019 à 16h00 au lundi 6 janvier 2020 à 9h00**

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que les bureaux soient fermés du vendredi 20 décembre 2019 à 16h00 au lundi 6 janvier 2020 à 9h00 pour la période des Fêtes.

Adoptée

2019-12-181

**1.8 Nomination de madame Mélanie Vézina**

Considérant que Mme Mélanie Vézina agit depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010 à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe;

Considérant qu'elle a su mener à bien toutes les tâches et relever tous les défis reliés à cette fonction et que le conseil à juger apte à croître ses responsabilités;

Considérant que le contrat de Mme Pascale Bonin se termine le 31 décembre 2019 et qu'elle ne le renouvelle pas;

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De nommer Mme Mélanie Vézina directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rivière-à-Pierre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020;

D'autoriser Mme Andrée St-Laurent, maire à procéder à la signature du contrat de travail de Mme Mélanie Vézina. Ce contrat prendra effet en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et est sujet à une période de probation de 3 mois.

Adoptée

**1.9 Dépôt d'un extrait du registre des déclarations ayant trait au règlement 453-16 Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Rivière-à-Pierre**

2019-12-182

**1.10 Autorisation de présenter une demande de financement dans le cadre de l'Accord Emplois d'été Canada 2020**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De présenter une demande de financement dans le cadre de l'*Accord Emplois d'été Canada 2020*. Madame Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, est autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document concernant ladite demande de financement.

Adoptée

**2019-12-183**

**1.11 Renouvellement de l'espace publicitaire dans le Guide touristique de Portneuf 2020**

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De renouveler l'achat de publicité dans le guide touristique de Portneuf 2020.

Adoptée

**2019-12-184**

**1.12 Entente avec la Fabrique Saint-Raymond du Nord**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De déneiger le stationnement et les deux montées pour la saison 2019-2020 et que cet entretien soit fait gratuitement de sorte que le C.L.S.C., la bibliothèque et la Pétanque n'aient à déboursier aucun montant;

De verser un montant mensuel de 100 \$ à la Fabrique de Saint-Raymond du Nord pour la location du local abritant la bibliothèque municipale et le terrain de pétanque intérieur;

Et de verser une contribution représentant 50 % du coût mensuel pour le téléphone à la bibliothèque.

Cette résolution abroge la résolution 2019-11-165

Adoptée

**2019-12-185**

**1.13 Renouvellement de la contribution annuelle à la Croix-Rouge pour les années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De renouveler la contribution annuelle de l'entente, pour les services aux sinistrés, entre la Municipalité de Rivière-à-Pierre et la Société Canadienne de la Croix-Rouge pour un montant fixe de 170,00 \$.

D'autoriser Mme Andrée St-Laurent, maire, et Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la lettre d'entente pour les services aux sinistrés pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge, division de Québec, représentée par Mme Claudie Laberge.

Adoptée

**2019-12-186**

**1.14 Ajout du Comité Loisirs du Club FADOQ du Bel Âge sur le contrat d'assurances de la Municipalité**

Attendu que le Comité Loisirs du Club FADOQ du Bel Âge a été ajouté sur le contrat d'assurance se terminant le 31 août 2019;

Attendu que le Comité Loisirs du Club FADOQ du Bel Âge loue un local à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Rivière-à-Pierre (l'O.T.J.) où sont logés ses biens et se tiennent ses activités;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'ajouter le Comité Loisirs du Club Social du Bel Âge sur le contrat d'assurances de la Municipalité pour les éléments suivants :

- Assurances des biens pour une valeur d'environ 20 215 \$ (franchise 2 500 \$);
- Assurances responsabilité civile générale 2 000 000 \$ (franchise 1000\$);
- Assurances erreurs et omissions 1000 000\$ par sinistre, 1 000 000\$ par période (franchise 1 000 \$).

La surprime pour cet ajout est estimée à 397 \$, taxes en sus, jusqu'au 31 août 2020. Cette surprime sera payée à part égale par le Comité Loisirs du Club FADOQ du Bel Âge et la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

**2019-12-187**

### **1.15 Adhésion à la Chambre de commerce régionale de Saint-Raymond**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adhérer à la Chambre de commerce régionale de Saint-Raymond au coût de 287,44 \$, taxes incluses, pour l'année 2019-2020

Adoptée

**REPORTÉ**

### **1.16 Embauche d'une agente de bureau**

Attendu qu'une offre d'emploi a été publiée dans le Ripierrois et sur l'infolettre de la municipalité à laquelle 3 candidates ont répondu;

Attendu que les 3 candidates ont passé une entrevue devant un comité de sélection composé de Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière, de M. Jacques Goyette, conseiller et Mme Danielle Ouellet, conseillère.

Il est proposé par M.  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'engager à compter du 6 janvier 2020 xxx à titre d'agente de bureau à raison de 30 heures par semaine, au taux horaire de xxx \$;

Cette embauche est effective en date de la présente et est sujette à une période de probation de 3 mois. Au besoin, la directrice générale approuvera du temps additionnel au même taux horaire.

Adoptée

## **2. Sécurité publique**

**2019-12-188**

### **2.1 Démission de M. Martin Delisle comme pompier volontaire**

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'accepter la démission de M. Martin Delisle comme pompier volontaire de la municipalité de Rivière-à-Pierre.

Le conseil municipal remercie monsieur Delisle pour sa disponibilité.

La municipalité demande à monsieur Delisle de remettre, à ses bureaux, les équipements de pompiers (radio, clés, habillement de pompier...) qu'elle lui a remis.

Adoptée

### **3. Transport routier et hygiène du milieu**

2019-12-189

#### **3.1 Acceptation des travaux subventionnés par le programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration circonscription électorale de Portneuf dossier numéro 00028688-1 – 34135 (03) – 2019-08-14-1**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une subvention de 16 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires du Ministre des Transports;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 16 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

### **4. Urbanisme et développement du territoire**

2019-12-190

#### **4.1 Adoption du règlement # 483-19 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 432-14 afin de revoir la tarification relative à une demande de dérogation mineure**

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil dans les délais prévus avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement # 483-19 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 432-14 afin de revoir la tarification relative à une demande de dérogation mineure.

Adoptée

#### **4.2 Avis de motion du règlement # 484-19 modifiant le règlement numéro 236-94 portant sur les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement afin de revoir les modalités relatives à la tarification**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Jason Gauvin-Landry qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, le règlement 484-19 modifiant le règlement numéro 236-94 portant sur les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement afin de revoir les modalités relatives à la tarification sera adopté.

**4.3 Dépôt et présentation du projet de règlement # 484-19 modifiant le règlement numéro 236-94 portant sur les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement afin de revoir les modalités relatives à la tarification**

**2019-12-191**

**4.4 Autorisation de présenter une demande de financement dans le cadre de l'Accord Emplois d'été Canada 2020**

Il est proposé par M.  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De présenter une demande de financement dans le cadre de l'Accord Emplois d'été Canada 2020. Madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, est autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document concernant ladite demande de financement.

Adoptée

**2019-12-192**

**4.5 Autorisation de présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés**

Tenant compte que la Municipalité de Rivière-à-Pierre désire fournir une aide à l'immobilisation pour les projets et programmes communautaires nouveaux ou existants destinés aux aînés;

Tenant compte que le Club FADOQ du Bel Âge de Rivière-à-Pierre a identifié une bonification de matériel comme un projet prioritaire pour les aînés;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de subvention pour et au nom de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

**2019-12-193**

**4.6 Autorisation de présenter une demande de financement dans le cadre de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale**

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de financement pour le prolongement des sentiers et de la yourte-accueil aux chutes de la Marmite pour et au nom de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

**5. Loisirs et services à la collectivité**

**2019-12-194**

**5.1 Don de 50 \$ à Triport Portneuf organisme de bienfaisance**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 50,00 \$ à Triport Portneuf organisme de bienfaisance qui favorise l'intégration sociale par le travail pour des personnes vivants avec un handicap intellectuel.

Adoptée

**6. Périodes de questions**

**7. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Denis Bouchard de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 20h02.

---

Andrée St-Laurent, maire

---

Mélanie Vézina, directrice générale  
& secrétaire-trésorière adjointe